

Les usages du temps : cumuls d'activités et rythmes de vie

Alain Degenne, Marie-Odile Lebeaux et Catherine Marry*

Avoir des ressources culturelles élevées et habiter dans des grandes villes favorisent un cumul d'activités. Les hommes et les femmes les mieux dotés cumulent ainsi les activités professionnelles, sportives, culturelles et associatives en réduisant le temps consacré aux activités dites « passives » (sommeil et télévision). À l'inverse, les moins bien dotés culturellement, les inactifs et les ruraux ont des activités moins variées. Ils tendent, en particulier, à accroître le temps consacré aux activités d'intérieur (sommeil, télévision, bricolage pour les hommes, production domestique et tâches ménagères pour les femmes) et à restreindre le nombre et la durée des activités extérieures (sorties culturelles, sport, visites à des amis, etc.).

Ces différences entre ceux qui cumulent les activités et sont tournés vers l'extérieur et ceux qui en ont moins et sont centrés sur la maison se retrouvent dans les couples. Un double effet d'homogamie des modes de vie et de socialisation conjugale différencie les couples de « gros travailleurs » de ceux qui sont plus investis dans les loisirs, intérieurs (notamment la télévision) ou extérieurs. La division sexuée du travail, professionnel et domestique, et des activités intérieures et extérieures perdure toutefois : dans les couples, hommes et femmes se ressemblent dans leur usage des temps sauf dans un domaine, celui du travail domestique : l'asymétrie entre homme et femme reste ici la règle même si elle est atténuée dans les couples, aujourd'hui les plus nombreux, où les deux conjoints travaillent.

* Alain Degenne, Marie-Odile Lebeaux et Catherine Marry appartiennent au Lamas CNRS. Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Au-delà de la comparaison des temps que chaque individu consacre à ses différentes activités, se pose aussi celle des rythmes ou de la pratique plus ou moins intensive des différentes activités de la vie quotidienne. Dans une journée, tout le monde dispose de 24 heures, un arbitrage s'impose donc. D'autres ressources que le temps interviennent également. Ceux qui ont plus de ressources financières ont, par exemple, plus de possibilités de voyager ou d'aller à des spectacles coûteux. Le niveau d'instruction influence aussi la nature des activités. La production domestique ne permet pas aux plus démunis, comme on aurait pu le penser, de compenser leurs faibles ressources. Elle profite surtout aux couches moyennes éduquées à qui elle permet d'améliorer leur consommation et leur niveau de vie (Degenne, Grimler, Lebeaux et Lemel, 1997). Il y a à cela des raisons économiques : produire soi-même nécessite un minimum d'équipement et dans certains domaines comme la couture, la décoration, la cuisine, il revient moins cher de trouver sur le marché des produits bas de gamme que de les produire soi-même. Mais une autre hypothèse peut être avancée : celle d'une influence culturelle différenciée suivant le milieu social. Les individus se conformeraient dans leurs usages du temps à ce qui se pratique dans leur milieu d'appartenance. Certes, la limitation des ressources joue un rôle, mais des individus qui appartiennent au même milieu social vont avoir tendance à se comporter de manière semblable. La pression sociale du milieu entraîne une certaine conformité de comportement. Les contraintes temporelles liées au milieu de travail – l'exercice d'un travail indépendant ou dans le secteur privé plutôt que dans le public par exemple – influent aussi sur les arbitrages des individus et des couples en termes de rythmes et d'activités. Cette approche comportementale complète utilement une analyse purement économique de l'usage du temps.

Le cumul des activités des individus

Dans cet article, on prend en compte, d'une part, le milieu social d'origine car le cadre de vie dans lequel les personnes sont élevées continue d'influencer leurs pratiques, et, d'autre part, le milieu dans lequel elles vivent aujourd'hui. Dans l'enquête *Emploi du temps*, en l'absence d'information sur le milieu d'origine des enquêtés, le niveau d'instruction est

utilisé comme indicateur de socialisation. Il est cependant difficile de faire la part entre l'influence du milieu d'appartenance, postulée ici, et celle du milieu d'origine.

Des comportements influencés par le milieu social

Dans un article récent, Gronau et Hamermesh (2001) développent un modèle d'utilisation du temps en termes de maximisation d'une fonction d'utilité. Ils considèrent que chaque activité apporte une certaine satisfaction à celui qui la pratique. Mais si chaque activité a une certaine utilité, elle a également un coût en temps et en efforts, voire en argent. L'individu compose donc sa journée ou sa semaine en maximisant l'utilité globale de son temps et de son argent.

Ces auteurs montrent qu'un niveau d'instruction élevé rend les personnes plus efficaces dans leurs activités et que cette efficacité leur permet même d'en avoir plus en diminuant aussi le coût de démarrage des activités. Ils observent également que, dans différents pays (Australie, Israël, Pays-Bas, États-Unis), le niveau d'éducation est corrélé avec une plus grande variété des activités. En ajoutant un gain d'utilité, l'instruction augmente le nombre des activités pratiquées.

Toutefois, une hypothèse forte sous-tend leur modèle : une plus grande variété implique une plus forte utilité. Ce présupposé ne va pas de soi. Ici on suppose plus simplement que les modes de vie des différents groupes sociaux fonctionnent comme des cultures qui influencent largement les comportements des individus qui y appartiennent. Une hypothèse de conformité des comportements dans le couple est également faite. En effet, deux personnes qui vivent ensemble appartiennent, en général, à la même couche sociale, participent de la même culture et adoptent vraisemblablement des comportements semblables.

Une hypothèse de cumulativité des activités

Ce sont toujours les mêmes que l'on voit courir, travailler tard, aller au théâtre, conduire les enfants à de multiples activités éducatives, voyager, etc. Comment trouvent-ils le temps de tout faire ? Dorment-ils moins ? Font-ils les choses plus vite ? Est-ce une question d'organisation, de niveau d'éducation ou de revenus ? On parle ici de cumulativité pour désigner un modèle de comportement qui consiste à ajouter des activités

nouvelles à celles que l'on a déjà plutôt qu'à choisir et procéder à une substitution.

L'enquête *Emploi du temps* permet de prendre en compte une grande variété d'activités hors travail et, en dehors de celles déjà citées, on ne dispose pas d'études synthétiques. Il existe cependant des travaux qui portent sur certains domaines de la vie quotidienne comme les sports, les pratiques culturelles ou les échanges de sociabilité et qui montrent une tendance à la cumulativité. Concernant la sociabilité un résultat bien connu et constamment confirmé est que les relations sociales sont cumulatives. Il n'y a pas une sociabilité des couches aisées et une sociabilité des couches défavorisées, mais une plus grande sociabilité des couches aisées. Si l'on considère la hiérarchie sociale, un individu a des relations avec ceux qui sont en dessous de lui plus qu'avec ceux qui sont au-dessus de lui. Schématiquement, plus on est en haut de la pyramide sociale, plus on a de relations. Le principe n'est donc pas la substitution mais la multiplication des contacts. Sur cette base Erickson (1986) conteste l'hypothèse d'une sociabilité différentielle et propose le modèle d'une sociabilité cumulative. Donnat (1999) confirme, sur les pratiques culturelles des Français, l'hypothèse de cumulativité des activités à partir des enquêtes du ministère de la Culture. Laporte (1999) montre que le même modèle cumulatif s'applique dans la pratique des activités sportives. Il n'y a pas des sports qui intéressent les riches et des sports qui intéressent les pauvres mais des sports qui intéressent des individus de toutes les catégories sociales et des sports qui intéressent presque uniquement des personnes de catégories aisées.

L'hypothèse de cumulativité a une conséquence sur les indicateurs de pratiques à construire pour analyser les emplois du temps. Ceux qui font plus de choses changent également plus souvent d'activité. L'étude des rythmes doit donc être privilégiée quand on veut analyser le temps passé à chaque activité (Gershuny et Sullivan, 1998) (cf. encadré).

Peut-on parler d'une « homogamie » des modes de vie ?

L'activité des conjoints dépend du lien créé par la vie commune. En 1998, dans 70 % des couples, les deux conjoints sont actifs (1).

Becker (1981) estimait qu'il est plus rentable pour le couple d'adopter une spécialisation des rôles où la femme assumerait les tâches domes-

tiques et les hommes les tâches professionnelles. Au contraire, Delphy (1992) pense que l'homme exploite son épouse dans l'entreprise « ménage » dont il est le petit patron. Kaufmann (1994) et de Singly (2000) considèrent que le couple est une scène où se joue au quotidien une pièce dans laquelle les rôles et les identités se définissent et se remanient dans les affrontements mais aussi dans le don à l'autre pour tenter d'être « libres ensemble ». Les deux premières thèses devraient conduire à observer une spécialisation sexuée systématique des conjoints. La troisième est plus ouverte et reste compatible avec l'hypothèse d'une influence culturelle du milieu social. Elle décrit des tensions au sein des couples entre un idéal égalitaire et le souci de préserver des activités communes.

Les hommes qui cumulent travail, activités culturelles, associatives, sportives, courant après chaque minute pour faire toujours plus de choses, se reposent-ils sur leur épouse qui, elle, tient la maison, prend soin des enfants ou bien au contraire vivent-ils en couple avec des femmes qui ont le même rythme d'activité qu'eux ? De même, les hommes qui prennent leur temps et limitent le nombre de leurs activités personnelles choisissent-ils plutôt une femme qui leur ressemble ? Une étude récente semble confirmer cette similitude des comportements des conjoints en matière d'offre de travail : « *Les ménages tendraient à associer, soit des gros travailleurs, soit des conjoints tous deux plutôt portés sur les loisirs, sauf en présence de jeunes enfants où la complémentarité devient la règle* » (Sofer, 1999, p. 5).

Fermanian et Lagarde (1999) montrent aussi (2) une « homogamie » des horaires de travail, toutes choses égales par ailleurs, dans les couples à deux actifs. Cette homogamie s'observe aussi bien pour les rythmes du travail hebdomadaire (réguliers ou cycliques) que pour la durée : les horaires ont tendance à varier dans le même sens. Ce n'est pas seulement la femme qui adapte ses horaires à ceux de son conjoint mais aussi ce dernier qui adapte les siens à ceux de sa conjointe. Mais cet ajustement ne s'exerce pas nécessairement dans le sens attendu d'une compensation

1. Parmi les couples comptant au moins un actif. Dans 23,6 % de ces couples, l'homme est actif, la femme inactive, dans 6,8 % c'est l'inverse (source : enquête Emploi 1998. Résultats détaillés. *Emploi-revenus*, n° 141-142 (Tab MEN01). Dans l'enquête *Emploi du temps de 1998*, les chiffres sont très proches : 71,2 % des couples comptant au moins un actif sont bi-actifs ; dans 22,5 % des couples, l'homme seul est actif et dans 6,3 % c'est la femme.
2. Les auteurs s'appuient sur une approche économétrique appliquée à des données de l'enquête *Durée du travail de l'Insee*, complémentaire à l'enquête *Emploi de 1995*.

Encadré

LES INDICATEURS DE PRATIQUES ET DE RYTHMES D'ACTIVITÉS

L'enquête *Emploi du temps* fournit deux types d'informations :

- un carnet d'emploi du temps qui, pour une journée, enregistre les activités des personnes de 10 minutes en 10 minutes.
- un questionnaire sur les pratiques habituelles des enquêtés, ce qui permet de compenser les biais dus à la particularité de la journée pour laquelle le carnet a été rempli.

Le carnet permet de mesurer le temps consacré aux diverses activités enregistrées. Il donne aussi une indication sur le rythme de vie de la personne. On sait, en particulier, si elle change souvent d'activité, ce qui est une manière de faire plus de choses dans le même temps. Le questionnaire renseigne aussi sur la diversité des activités pratiquées, ce qui autorise la construction d'un indicateur axé sur la diversité. On peut ainsi confronter les indicateurs de rythme issus des deux sources.

Cinq indicateurs de pratique issus du questionnaire

Cinq indicateurs de pratiques individuelles ont été retenus, en privilégiant la variété des pratiques plutôt que leur fréquence (1) (cf. annexe 1, tableaux A à F) :

- travail domestique pur (2),
- semi-loisirs, bricolage et jardinage (3),
- activités culturelles,
- activités sportives,
- participation à des associations.

Un indicateur de variété de pratiques

La construction d'un indicateur synthétique des pratiques est difficile. On ne peut pas ajuster aux comportements observés une hiérarchie unique, pas même sur des sous-populations assez homogènes, car la combinatoire des activités reste très ouverte. Même si l'on peut aisément constater des tendances à la cumulativité, il existe des styles différents.

Compte tenu de cette complexité, on a retenu, pour tester l'hypothèse de cumulativité, une solution simple qui consiste à utiliser un indicateur de variété de pratiques calculé comme la somme des indicateurs de diversité dans les cinq domaines retenus : domestique pur, semi-loisirs, pratiques culturelles, pratiques sportives et participation à des associations (4). Cet indicateur varie de 0 à 10. On a réduit les 11 niveaux à cinq groupes de manière à conserver des effectifs suffisants pour préserver la significativité des variations observées.

La durée et le rythme des activités dans le carnet journalier

Dans le carnet décrivant l'emploi du temps de la journée de référence, les activités recensées ont été regroupées en 12 grandes catégories (cf. tableau).

Le sommeil est isolé afin de conserver la possibilité de voir si les personnes qui ont le plus d'activités prennent sur leur temps de sommeil. Le « domestique pur » est un regroupement classique qui correspond aux activités liées aux obligations de la vie quotidienne. En ce qui concerne les loisirs, on a créé trois catégories : la sociabilité, les loisirs extérieurs et les loisirs intérieurs. La télévision a été isolée afin de voir, comme pour le sommeil, comment le temps qui lui est consacré est affecté par le rythme de vie et les autres activités.

Les premiers indicateurs d'emploi du temps sont donc les *temps passés* dans les différentes activités regroupées : sommeil, soins personnels, professionnel, études, domestique pur, semi-loisirs, repas en ménage, sociabilité, loisirs extérieurs et intérieurs, télévision et trajets.

D'autres indicateurs mettent en évidence les rythmes d'activités. Pour les temps domestiques, de semi-loisirs et de loisirs, on a calculé le nombre d'activités décrites dans une journée à l'intérieur de ces différents temps. Il n'a pas été possible de calculer un indicateur de rythme des activités professionnelles car le carnet détaille peu ces activités. À son poste de travail, l'enquêté n'indique pas s'il passe d'une activité à une autre.

Relations entre variété, temps et rythmes d'activités

Il est apparu nécessaire de travailler sur des populations relativement homogènes. On ne peut pas mélanger les actifs occupés et les inactifs. Les contraintes liées au travail sont trop différentes. De même, le temps contraint pour les femmes par le travail domestique est tellement différent de celui des hommes qu'il a fallu en tenir compte. Les analyses réalisées portent donc sur trois sous-populations particulières :

- les hommes actifs occupés à temps plein de 25 à 54 ans (n = 3 339)
- les femmes actives occupées à temps plein de 25 à 54 ans (n = 2 075)
- les femmes inactives de 25 à 54 ans (n = 1 232)

→

1. On aurait pu construire des indicateurs de fréquences plutôt que de variétés de pratiques. Ces deux types d'indicateurs sont très liés, leurs corrélations varient entre 0,61 et 0,77 selon les pratiques. On a préféré étudier les variétés, les fréquences ayant un rapport plus direct aux temps passés mesurés par ailleurs dans les carnets d'emploi du temps.

2. Soit les activités de courses, cuisine ordinaire (la cuisine de réception est comptée à part), vaisselle, ménage courant, repassage. Les activités de soins aux personnes (enfants ou adultes) ne sont pas prises en compte ici (elles le sont, en revanche, dans l'indicateur « domestique pur » du carnet journalier).

3. Correspondant à la définition traditionnelle donnée par Dumazedier (1967).

4. Ces pratiques ne sont pas indépendantes les unes des autres mais si, conformément à l'hypothèse retenue, la cumulativité est la règle, il est illusoire de chercher des dimensions indépendantes.

(ou d'une substitution) mais plutôt dans celui d'un cumul ou d'un entraînement réciproque : « plus l'un travaille longtemps, plus l'autre fait de même et inversement. Cet effet est sensiblement plus fort pour la femme que pour l'homme, la présence de jeunes enfants l'éliminant, sans toutefois aller jusqu'à une compensation des horaires de l'un par ceux de l'autre ». Les écarts dans les temps de travail professionnel entre hommes et femmes diminueraient du fait d'une plus grande participation des femmes à l'emploi ; en revanche, elles continueraient à assumer l'essentiel du travail domestique. L'homogamie des temps domestiques semble donc peu probable. Toutefois, l'observation, dans l'enquête *Emploi du temps*, d'une homogamie des usages des autres temps, c'est-à-dire des temps de loisirs, remettrait ainsi partiellement en cause les deux premières thèses. Sans les invali-

der complètement, elle déplacerait l'analyse d'une spécialisation des activités au sein des couples vers une variété de styles de vie des couples.

Les diplômés du supérieur cumulent les activités variées

L'explication par l'offre des activités est bien validée par les modèles de régression (cf. tableau G en annexe 1) : le lieu de résidence influe sur la variété des pratiques par la diversité de l'offre proposée. Le jardinage et bricolage (semi-loisirs) sont plus faciles à exercer en milieu rural que dans les grandes agglomérations et tout particulièrement à Paris : on observe même une diminution régulière de ces activités en fonction de la taille de l'agglomération. La pratique du sport est d'un accès plus

Encadré (suite)

Les tableaux 1, 2 et 3 présentent d'une part les écarts aux temps moyens consacrés à chaque activité dans les cinq groupes caractérisant la variété des activités, d'autre part les écarts aux moyennes des indicateurs de rythme. Les deux dernières colonnes de chaque tableau présentent, pour l'indicateur concerné, le résultat d'une analyse de variance, la valeur du F de Snedecor, les degrés de liberté correspondants et la probabilité d'obtenir une valeur de F au moins égale à celle-ci sous l'hypothèse nulle.

Les groupes mesurant la diversité des activités et les temps ou les indicateurs de rythme concernent souvent les mêmes activités mais les mesures sont effectuées à partir d'instruments indépendants. Il ne s'agit donc pas de raisonner ici en termes de variables dépendantes et variables indépendantes. Il s'agit, au contraire, de voir comment un haut degré de variété des activités est obtenu : est-ce en sacrifiant le sommeil, en augmentant le rythme, ou en renonçant à certaines activités ?

Tableau
Regroupement des activités du carnet en 12 groupes

Sommeil	Sommeil	Semi-loisirs	Couture Bricolage Jardinage
Soins personnels	Hygiène personnelle	Repas ménage	Repas à domicile
Professionnel	Travail	Sociabilité	Réceptions/visites Contacts Activités publiques
	Recherche d'emploi		
	Formation		
	Repas au travail	Loisirs extérieurs	Sports Promenades Spectacles Autres loisirs
Trajets liés au travail			
Études	Études		
Domestique « pur »	Cuisine		Loisirs intérieurs
	Vaisselle, rangement		
	Ménage		
	Divers domestique		
	Lavage, repassage	Télévision	Télévision
	Courses	Trajets	Trajets autres
	Administration		
	Soins animaux		
	Soins aux enfants		
	Jeux enfants		
Soins adultes			
Transport enfants			

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

difficile dans l'agglomération parisienne et on y exerce de fait moins d'activités sportives différentes. En revanche, les grandes villes et en particulier Paris, sont plus riches en équipements culturels et la variété des pratiques proposées dans ce domaine y est donc plus grande.

Le revenu a aussi un effet propre. Plus il est élevé, plus sont variées les pratiques culturelles, sportives, associatives et même de semi-loisirs. Sur ce type d'activité, le constat d'un cumul et non d'une substitution d'activités dans les milieux aisés, déjà observée dans l'enquête *Modes de vie* (Degenne et al., 1997) se confirme : les détenteurs de bas revenus bricolent et jardinent moins que ceux qui ont des revenus plus élevés.

Ces explications par l'offre et par le revenu restent toutefois insuffisantes. Les ressources culturelles, mesurées par le diplôme, et celles liées à l'exercice d'une profession interviennent dans cette variété. Elles fonctionnent aussi comme des normes de comportement – un diplômé supérieur parisien se doit d'aller à des nombreux spectacles sans négliger ses activités sportives et associatives. Ces normes diffèrent selon le sexe. Toutes choses égales par ailleurs, la variété des pratiques domestiques est en effet l'apanage des femmes. Qu'elles vivent seules ou en couple, avec ou sans enfant, 68 % d'entre elles les pratiquent toutes, ce qui n'est le cas que de 9 % des hommes. Les hommes ont donc moins d'activités domestiques différentes que les femmes. Ils sont, en revanche, plus disponibles pour varier leurs pratiques de semi-loisirs, de sport et de vie associative. Le seul domaine également pratiqué par les deux sexes est celui des activités culturelles.

Le type de vie familiale influe aussi sur la variété des pratiques des hommes et des femmes. Les personnes qui vivent seules sont celles qui cumulent la plus grande variété de pratiques dans tous les domaines, sauf les semi-loisirs : domestique, culturel, sportif, associatif. La présence d'enfants dans le ménage limite la diversité des pratiques culturelles et sportives. Lorsqu'un enfant a moins de trois ans, c'est aussi la variété des pratiques associatives qui diminue tandis que s'accroît celle des activités domestiques. Mais cet effet de l'âge de l'enfant contrôlé, les couples avec enfants (un, deux ou trois) ont, au contraire, une moins grande diversité de pratiques domestiques que ceux qui n'en ont pas. Ce résultat peut surprendre. Il s'explique sans doute par le temps plus important qu'ils (et surtout elles) sont contraints de consacrer à certaines de ces tâches.

Dans tous les domaines, les salariés du public ont des pratiques plus diversifiées que ceux du privé ou que les indépendants. Au-delà de contraintes temporelles souvent moins fortes, le secteur public serait plus propice aux activités associatives ou culturelles. Mais de tous les facteurs pris en compte, c'est le diplôme qui exerce l'influence la plus forte : les diplômées du supérieur cumulent la plus grande variété de pratiques dans tous les registres : semi-loisirs, loisirs, culture, sport et associations, mais aussi les tâches domestiques « pures ».

Pour les actifs, un rythme d'activités élevé accroît leur nombre

Pour les hommes actifs occupés à temps plein, on observe un accroissement du rythme (cf. tableau 1). Le temps de sommeil et le temps consacré à la télévision sont nettement réduits pour permettre d'autres activités. Les repas en famille sont également un peu écourtés. Les activités domestiques sont aussi facilitées par une diminution du temps de travail.

Tous les autres temps augmentent avec le nombre des activités. Cependant, le nombre de séquences augmente lui aussi significativement, sauf pour les activités de loisirs à l'intérieur de la maison. Donc plus d'activités et plus de temps alloué s'accompagnent d'un rythme plus soutenu, de changements plus fréquents. Le temps passé en transports croît également ce qui est un autre signe de l'accroissement du rythme.

Le temps libre occupé aux contacts, aux loisirs et aux trajets, est donc gagné sur les temps de travail, de sommeil et de télévision, ainsi que sur le temps contraint. Cette mobilisation pour des activités plus nombreuses est rendue possible également par un rythme plus soutenu dans les activités domestiques et de loisirs extérieurs.

Les résultats obtenus pour les femmes actives occupées à temps plein sont différents de ceux obtenus pour les hommes actifs : le temps de sommeil est un peu plus élevé et un peu moins variable (cf. tableau 2). Le temps domestique est plus de deux fois plus élevé que celui des hommes. Les variations du temps de travail ne présentent aucune régularité en fonction de la variété des activités. En revanche, le temps consacré aux repas en famille diminue régulièrement comme le temps consacré à la télévision. Les repas en famille et la télévision dégagent avec le temps contraint, le temps consacré aux autres activités.

Pour ces femmes actives, les indicateurs de rythme concernant les semi-loisirs et les loisirs extérieurs vont dans le même sens que pour les hommes. En revanche, le nombre d'activités domestiques, plus de deux fois plus élevé, n'a

que peu de lien avec le cumul. Les femmes actives occupées gagnent peu de temps sur leur sommeil, c'est le temps gagné sur la télévision et les activités contraintes qui permettent d'en trouver pour les autres activités.

Tableau 1
Hommes actifs occupés à temps plein de 25 à 54 ans ayant tenu un carnet

	Total	Indicateur de pratiques					F (4/3 334)	Probabilité
		0-1	2-3	4-5	6-7	8-10		
Effectif	3 339	325	1 098	1 070	671	175		
% (pondéré)	100	9,6	32,5	32,2	20,4	5,3		
Temps de sommeil	8 h 21 mn	18,0	2,6	- 0,1	- 8,3	- 15,6	4,74	0,0008
Temps personnel	0 h 42 mn	- 4,5	1,6	- 0,8	0,8	0,3	2,70	0,0293
Temps de travail	6 h 31 mn	31,5	20,5	- 10,0	- 22,4	- 35,6	4,35	0,0016
Temps pour les études	0 h 01 mn	0,7	- 0,5	0,5	- 0,1	- 0,5		
Temps domestique	1 h 27 mn	- 24,9	- 9,9	5,9	11,4	25,7	13,67	0,0001
Temps de semi-loisirs	0 h 41 mn	- 15,9	6,3	- 1,4	- 1,0	2,3	3,64	0,0058
Temps de repas et de ménage	1 h 20 mn	10,4	3,2	- 2,7	- 5,0	- 3,1	7,32	0,0001
Temps pour contacts et visites	1 h 32 mn	- 8,6	- 13,4	8,5	8,3	13,8	6,32	0,0001
Temps de loisirs extérieurs	0 h 35 mn	- 11,9	- 9,2	1,0	14,4	16,8	13,67	0,0001
Temps de loisirs intérieurs	0 h 35 mn	- 6,2	- 5,1	1,4	6,0	10,3	6,12	0,0001
Temps de télévision	1 h 24 mn	23,1	7,0	- 1,8	- 13,3	- 22,8	11,48	0,0001
Temps de trajets	0 h 31 mn	- 11,9	- 3,3	- 0,4	9,2	8,5	10,78	0,0001
Nombre d'activités...								
... domestiques « pures »	2,47	- 0,89	- 0,41	0,11	0,62	1,16	37,71	0,0001
... de semi-loisirs	0,44	- 0,19	0,01	0,02	0,01	0,07	4,82	0,0007
... de loisirs intérieurs	4,18	0,16	- 0,02	- 0,06	0,00	0,25	1,59	0,1730
... de loisirs extérieurs	2,59	- 0,77	- 0,49	0,15	0,68	0,87	35,66	0,0001

Lecture : les 3 339 hommes actifs occupés à temps plein de 25 à 54 ans ont un temps de sommeil moyen (sur la semaine complète y compris le week-end) de 8 heures et 21 minutes ; parmi eux, 325 ont un indicateur de pratique de 0 ou 1, ce qui représente 9,6 % de l'ensemble et leur temps de sommeil moyen est de 18 minutes supérieur à celui du groupe. Si l'on compare les temps moyens de sommeil des 5 groupes construits à partir de l'indicateur de pratiques, le test de F de Snedecor vaut 4,74, valeur associée à une probabilité de 0,0008 (cf. encadré).

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

Tableau 2
Femmes actives occupées à temps plein de 25 à 54 ans ayant tenu un carnet

	Total	Indicateur de pratiques					F (4/2 070)	Probabilité
		0-1	2-3	4-5	6-7	8-10		
Effectif	2 075	85	702	736	432	120		
% (pondéré)	100	4,0	33,7	35,8	20,7	5,8		
Temps de sommeil	8 h 33 mn	4,1	11,0	- 4,1	- 10,2	- 5,8	3,95	0,0034
Temps personnel	0 h 49 mn	1,7	- 0,9	- 0,2	1,0	1,7	0,39	0,8181
Temps de travail	5 h 34 mn	47,7	- 13,5	7,7	4,2	- 17,0	1,31	0,2632
Temps pour les études	0 h 01 mn	- 0,6	- 0,5	0,4	0,2	0,0	4,89	0,0006
Temps domestique	3 h 29 mn	- 32,3	16,0	1,0	- 15,8	- 20,4	4,11	0,0025
Temps de semi-loisirs	0 h 13 mn	- 8,9	- 2,9	- 0,3	5,2	5,8	1,53	0,1916
Temps de repas et de ménage	1 h 16 mn	7,6	1,6	0,3	- 3,5	- 3,9	3,83	0,0042
Temps pour contacts et visites	1 h 23 mn	- 20,0	- 7,4	- 1,3	14,2	13,9	15,69	0,0001
Temps de loisirs extérieurs	0 h 24 mn	- 12,9	- 8,1	- 1,7	9,7	31,8	3,94	0,0034
Temps de loisirs intérieurs	0 h 30 mn	- 7,2	- 5,0	1,7	5,7	3,2	16,66	0,0001
Temps de télévision	1 h 17 mn	29,6	15,7	- 4,3	- 17,9	- 21,6	6,56	0,0001
Temps de trajets	0 h 30 mn	- 8,7	- 6,2	0,7	7,2	11,7		
Nombre d'activités...								
... domestiques « pures »	5,99	- 1,27	0,08	0,20	- 0,23	0,02	2,99	0,0178
... de semi-loisirs	0,22	- 0,12	- 0,06	- 0,02	0,10	0,14	8,26	0,0001
... de loisirs intérieurs	3,92	0,08	0,00	0,04	- 0,09	0,07	0,48	0,7505
... de loisirs extérieurs	2,55	- 0,88	- 0,40	0,01	0,54	0,95	16,13	0,0001

Lecture : les 2 075 femmes actives occupées à temps plein de 25 à 54 ans ont un temps de sommeil moyen (sur la semaine complète y compris le week-end) de 8 heures et 33 minutes ; parmi elles, 85 ont un indicateur de pratique de 0 ou 1, ce qui représente 4,0 % de l'ensemble et leur temps de sommeil moyen est de 4,1 minutes supérieur à celui du groupe. Si l'on compare les temps moyens de sommeil des 5 groupes construits à partir de l'indicateur de pratiques, le test de F de Snedecor vaut 3,95, valeur associée à une probabilité de 0,0034 (cf. encadré).

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

Un usage du temps plus flexible pour les femmes inactives

Chez les femmes inactives, les écarts de temps de sommeil et de télévision entre les groupes extrêmes de variété de pratiques sont beaucoup plus grands que dans les autres groupes : plus d'une heure pour le temps de sommeil et deux heures pour la télévision (cf. tableau 3). Les repas sont moins affectés par les autres activités que pour les actifs. Le temps de travail domestique n'augmente pas non plus de façon régulière, mais il est beaucoup plus élevé. Le choix se fait entre le sommeil et la télévision d'une part, les autres activités d'autre part. Le rythme, à l'exception des loisirs intérieurs, varie de façon assez significative en fonction de la diversité des activités.

Les hommes inactifs sont trop peu nombreux dans la tranche d'âge 25-54 ans pour que l'on puisse leur appliquer la même analyse. Elle aurait aussi moins d'intérêt parce que cette population risque d'être particulière alors qu'on cherche à mettre en évidence des régularités.

La plupart de ces résultats sont donc convergents. Les hommes actifs sont ceux qui gèrent le plus leur temps. En fonction de ce que leur laisse leur temps de travail, ils réduisent leur temps de sommeil ainsi que celui qu'ils réservent à la télévision. Cependant, le temps passé devant la télévision est beaucoup moins flexible chez les hommes que chez les femmes. Le

temps consacré aux contacts et aux visites, le nombre des activités de semi-loisirs ainsi que le nombre des activités à l'extérieur sont de bons indicateurs de l'accroissement du rythme de vie qui permet d'avoir une plus grande diversité d'activités. Il en va de même du temps des trajets. Les arbitrages sont, au total, plus nets pour les actifs que pour les inactifs.

Les rythmes de vie dans les couples

L'enquête Emploi du temps de 1998 permet d'étudier 1 455 couples bi-actifs à temps plein, 895 couples bi-actifs où l'homme est à temps plein et la femme à temps partiel, 637 couples mono-actifs où l'homme est actif à temps plein et 1 236 couples de retraités (cf. tableau 4).

Les femmes sont plus souvent diplômées dans les couples bi-actifs

Par rapport aux couples mono-actifs, les couples bi-actifs dans lesquels l'homme et la femme travaillent à temps plein sont plus jeunes et l'écart d'âge est moindre : les hommes ont 41,7 ans en moyenne, leur femme 39,6 (2,1 ans d'écart) contre 43,3 ans et 40,7 ans dans les couples

Tableau 3
Femmes inactives de 25 à 54 ans ayant tenu un carnet

	Total	Indicateur de pratiques					F (4/1 227)	Probabilité
		0-1	2-3	4-5	6-7	8-10		
Effectif	1 232	53	533	355	211	80		
% (pondéré)	100	4,4	42,9	29,5	17,1	6,1		
Temps de sommeil	9 h 02 mn	38,4	9,7	- 5,2	- 16,7	- 24,1	6,17	0,0001
Temps personnel	0 h 49 mn	4,0	- 3,0	0,8	4,7	0,6	1,72	0,1441
Temps de travail	0 h 14 mn	- 12,3	- 2,1	3,8	3,5	- 4,5	0,98	0,4181
Temps pour les études	0 h 08 mn	7,6	- 4,1	2,9	6,2	- 8,4	12,32	0,0001
Temps domestique	6 h 06 mn	- 29,4	2,4	7,6	- 12,7	3,0	1,27	0,2810
Temps de semi-loisirs	0 h 26 mn	- 14,7	- 8,6	4,9	3,2	38,4	5,39	0,0003
Temps de repas et de ménage	1 h 40 mn	0,5	3,2	- 0,8	- 3,8	- 8,0	7,65	0,0001
Temps pour contacts et visites	1 h 39 mn	- 38,5	- 2,7	- 9,0	22,9	26,0	1,88	0,1121
Temps de loisirs extérieurs	0 h 30 mn	- 9,3	- 9,6	4,0	16,1	9,7	24,52	0,0001
Temps de loisirs intérieurs	0 h 37 mn	6,0	- 5,0	1,0	6,9	6,9	4,09	0,0027
Temps de télévision	2 h 11 mn	65,5	23,8	- 12,3	- 36,0	- 54,0		
Temps de trajets	0 h 37 mn	- 17,9	- 4,1	2,3	5,7	14,4		
Nombre d'activités...								
... domestiques « pures »	9,72	- 2,24	- 0,36	0,44	0,17	1,50	5,15	0,0004
... de semi-loisirs	0,36	- 0,21	- 0,10	0,05	0,04	0,51	14,77	0,0001
... de loisirs intérieurs	5,09	0,19	0,09	- 0,02	- 0,21	- 0,05	0,94	0,4372
... de loisirs extérieurs	3,19	- 1,40	- 0,39	0,04	0,96	0,94	16,81	0,0001

Lecture : les 1 232 femmes inactives de 25 à 54 ans ont un temps de sommeil moyen (sur la semaine complète y compris le week-end) de 9 heures et 2 minutes ; parmi elles, 53 ont un indicateur de pratique de 0 ou 1, ce qui représente 4,4 % de l'ensemble et leur temps de sommeil moyen est de 38,4 minutes supérieur à celui du groupe. Si l'on compare les temps moyens de sommeil des 5 groupes construits à partir de l'indicateur de pratiques, le test de F de Snedecor vaut 6,17, valeur associée à une probabilité de 0,0001 (cf. encadré). Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

où seul l'homme travaille (2,7 ans). Cet écart d'âge réduit dans les couples bi-actifs est l'indice d'une atténuation de la domination masculine (Bozon, 1990). Ils sont plus souvent sans enfant (30 % contre 15 %) ou n'ont qu'un seul enfant (32 % contre 23 %). Ils sont plus nombreux à travailler dans le public (notamment les hommes), à exercer une profession intermédiaire, à gagner plus de 2 134 euros (14 000 francs) par mois (revenu du ménage) et à habiter Paris ou la région parisienne. Les femmes dans ces couples bi-actifs sont deux fois plus nombreuses à être diplômées du supérieur que dans les couples mono-actifs.

Les couples bi-actifs dans lesquels la femme travaille à temps partiel se distinguent par leur âge et leur lieu de résidence : ils sont plus jeunes (l'écart d'âge est de deux ans) et moins souvent parisiens. Ils sont dans une position intermédiaire entre les couples mono-actifs et bi-actifs. Ils sont moins souvent sans enfant et diplômés du supérieur que les bi-actifs à temps plein mais plus souvent que dans les couples mono-actifs. Les hommes occupent moins souvent une profession intermédiaire que ceux dont la femme travaille à temps plein mais plus souvent que ceux dont la femme ne travaille pas. Et les conjointes qui travaillent à temps partiel sont moins souvent salariées du public (27 %) que celles qui travaillent à temps plein (34 %).

Quant aux couples de retraités, ils sont évidemment plus âgés – 70,6 ans pour les hommes, 67,6 ans pour les femmes – moins souvent diplômés et habitent moins souvent la région parisienne.

Un effet d'entraînement des temps professionnels pour les couples actifs à temps plein

Les hommes dont la conjointe travaille à temps plein ont une durée quotidienne moyenne de travail par jour quasi identique à celle des hommes qui assument seuls le travail rémunéré dans le couple (6 h 37 minutes contre 6 h 39 minutes). En revanche, les hommes dont la femme travaille à temps partiel ont une journée de travail un peu moins longue (de 16 à 18 minutes par jour). On ne peut donc pas parler de substitution systématique du temps de travail de l'un par l'autre. Les couples de deux actifs à temps plein se distingueraient de ceux où la femme travaille à temps partiel par une certaine émulation laborieuse de l'un par l'autre. Cet effet est difficile à distinguer de celui de sélection matrimoniale : les femmes qui travaillent tendent à s'associer à des plus « gros travailleurs ».

Les hommes dont la femme travaille à temps plein ont des temps de travail domestique supérieurs à ceux dont l'épouse travaille à temps partiel et surtout à ceux dont l'épouse ne travaille pas. En dépit de ces temps de travail – domestique et professionnel – plus élevés, leurs temps de loisirs (extérieurs et intérieurs) sont à peine inférieurs à ceux des hommes mono-actifs. Ce cumul des temps de travail et de loisirs s'exerce au détriment du sommeil, mais aussi du temps passé devant la télévision : 1 h 55 minutes pour les hommes mono-actifs, 1 h 43 minutes pour les hommes dont la conjointe travaille à temps plein. Les tensions sont vives dans les couples, en particulier dans ceux des classes moyennes et supérieures, autour de l'usage de la télévision

Tableau 4
Statistiques sur les couples

En %

	Bi-actifs hommes et femmes à temps plein	Bi-actifs hommes à temps plein et femmes à temps partiel	Mono-actifs	Retraités
Effectif	1 455	895	637	1 236
Hommes de moins de 36 ans	28,8	31,6	22,4	0,0
Femmes de moins de 36 ans	34,4	38,4	32,7	0,0
Écart d'âge entre les conjoints (en années)	2,1	2,0	2,7	3,0
Couples sans enfant	29,9	22,3	15,5	89,3
Résidence Paris et région parisienne	20,3	12,8	14,2	10,5
Hommes diplômés du supérieur	25,1	22,2	25,7	10,2
Femmes diplômées du supérieur	31,2	20,2	14,3	5,8
Professions intermédiaires (hommes)	25,2	21,4	19,5	-
Professions intermédiaires (femmes)	24,7	19,6	-	-
Salariés du public	24,5	20,2	21,3	-
Salariées du public	34,2	27,3	-	-
Revenus supérieurs à 2 134 euros (14 000 francs)	72,2	52,1	37,5	26,6

Lecture : parmi les 1 455 couples dont l'homme et la femme sont bi-actifs à temps plein, l'homme a moins de 36 ans dans 28,8 % des couples et la femme dans 34,4 % ; l'écart d'âge entre les conjoints est de 2,1 années.

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

(de Singly, 2000). Les goûts diffèrent fortement selon le sexe : les hommes préfèrent les émissions sportives et les films d'action, les femmes les feuilletons et les émissions plus culturelles. Les arbitrages se font parfois par une certaine abstention de l'un ou de l'autre.

Dans tous les couples, sauf ceux de retraités, les temps de sommeil des femmes sont supérieurs à ceux de leurs conjoints (cf. tableau 5). Ils sont réduits, pour les hommes comme pour les femmes, dans les couples bi-actifs et plus encore dans ceux où les deux conjoints travaillent à temps plein. Les temps de sommeil sont les plus élevés dans les couples de retraités, plus âgés et libérés de la contrainte des horaires de travail.

Le cumul des activités est moins facile et plus conflictuel pour les femmes. Plus elles travaillent, plus elles réduisent leur temps de sommeil et leur temps de télévision, mais elles ne peuvent échapper complètement aux contraintes domestiques. Ces contraintes pèsent sur leur temps de sociabilité et de loisirs qui sont moindres que ceux dont disposent les femmes au foyer ou qui travaillent à temps partiel. Toutefois, elles sacrifient moins leurs loisirs extérieurs (sport, promenades, spectacles) que leurs loisirs intérieurs (lecture, radio, musique, détente, etc.).

Un enfant diminue le temps de travail quotidien de la mère...

La présence d'enfants accroît les disparités dans l'usage des temps sociaux des hommes et des femmes des couples bi-actifs (cf. tableau 6). Le

temps professionnel des hommes varie de façon non linéaire avec le nombre d'enfants. Les pères d'un ou deux enfants ont des temps de travail quotidiens moyens inférieurs à ceux des hommes sans enfant, mais la durée de travail des pères de trois enfants est plus élevée que celle de tous les autres. Le temps consacré par les femmes à leur activité professionnelle diminue, en revanche, constamment avec le nombre d'enfants parmi celles qui travaillent à temps plein. La différence est particulièrement marquée pour les mères d'un enfant qui travaillent 50 minutes de moins par jour que les femmes sans enfant. La relation est moins systématique pour celles qui travaillent à temps partiel, ce dernier n'étant pas toujours lié à la présence d'enfant. Il peut être imposé par l'offre d'emplois peu qualifiés du commerce ou des services (3). Les modèles de régression confirment cet impact négatif du nombre d'enfants sur le temps professionnel des femmes (pas sur celui des hommes, à caractéristiques contrôlées) mais aussi l'effet positif d'un diplôme supérieur à bac + 2.

... mais accroît la participation du père aux tâches domestiques

Le temps domestique de l'homme croît lorsque l'on passe des ménages sans enfant à ceux qui en ont un. Il reste ensuite stable mais à un niveau

3. D'après les données de l'enquête Emploi de 1999, plus d'un tiers des femmes travaillant à temps partiel déclarent souhaiter travailler davantage.

Tableau 5
Temps moyens (en heures et minutes par jour) et nombres moyens d'activités (par jour) dans les couples

	Couples bi-actifs à temps plein (n = 1 455)		Couples bi-actifs femmes à temps partiel (n = 895)		Couples mono-actifs (n = 637)		Couples de retraités (n = 1 236)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Temps de sommeil	8 h 22 mn	8 h 35 mn	8 h 23 mn	8 h 44 mn	8 h 27 mn	8 h 55 mn	9 h 46 mn	9 h 33 mn
Temps personnel	0 h 42 mn	0 h 47 mn	0 h 42 mn	0 h 48 mn	0 h 41 mn	0 h 47 mn	0 h 52 mn	0 h 53 mn
Temps de travail	6 h 37 mn	5 h 22 mn	6 h 21 mn	3 h 03 mn	6 h 39 mn	0 h 07 mn	0 h 04 mn	0 h 01 mn
Temps pour les études	0 h 00 mn	0 h 01 mn	0 h 01 mn	0 h 01 mn	0 h 00 mn	0 h 00 mn	0 h 00 mn	0 h 00 mn
Temps domestique	1 h 29 mn	3 h 51 mn	1 h 24 mn	5 h 00 mn	1 h 15 mn	6 h 56 mn	1 h 57 mn	5 h 02 mn
Temps de semi-loisirs	0 h 48 mn	0 h 15 mn	0 h 46 mn	0 h 18 mn	0 h 44 mn	0 h 25 mn	1 h 45 mn	0 h 40 mn
Temps de repas et de ménage	1 h 24 mn	1 h 22 mn	1 h 25 mn	1 h 29 mn	1 h 29 mn	1 h 43 mn	1 h 59 mn	1 h 53 mn
Temps de contacts et visites	1 h 21 mn	1 h 17 mn	1 h 28 mn	1 h 34 mn	1 h 19 mn	1 h 31 mn	1 h 26 mn	1 h 21 mn
Temps de loisirs extérieurs	0 h 33 mn	0 h 21 mn	0 h 34 mn	0 h 27 mn	0 h 34 mn	0 h 28 mn	1 h 00 mn	0 h 36 mn
Temps de loisirs intérieurs	0 h 32 mn	0 h 25 mn	0 h 32 mn	0 h 30 mn	0 h 33 mn	0 h 35 mn	1 h 33 mn	1 h 02 mn
Temps de télévision	1 h 43 mn	1 h 17 mn	1 h 52 mn	1 h 33 mn	1 h 55 mn	2 h 00 mn	3 h 05 mn	2 h 34 mn
Temps de trajets	0 h 29 mn	0 h 27 mn	0 h 32 mn	0 h 33 mn	0 h 24 mn	0 h 33 mn	0 h 33 mn	0 h 25 mn
Nombre d'activités...								
... domestiques « pures »	2,55	6,47	2,39	8,50	1,90	10,87	2,87	7,42
... de semi-loisirs	0,52	0,23	0,49	0,27	0,47	0,36	1,11	0,58
... de loisirs intérieurs	4,25	3,99	4,39	4,48	4,39	5,15	6,40	5,67
... de loisirs extérieurs	2,36	2,32	2,51	2,90	2,16	2,93	2,97	2,52

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

très inférieur à celui de leur femme qui augmente de plus d'une heure par jour avec un enfant (de 2 h 54 minutes à 4 h 04 minutes), évolue peu avec deux (4 h 17 minutes) et augmente encore avec trois et plus (4 h 39 minutes). Cet accroissement du temps domestique est particulièrement marqué dans les ménages où il y a un enfant de moins de trois ans et de nouveau plus pour les femmes (cf. les modèles de régression sur les couples bi-actifs en annexe 2, tableau A). La participation de l'homme au travail domestique est aussi plus élevée quand la conjointe possède un diplôme supérieur au bac. En revanche, travailler pour l'homme dans le

secteur privé ou comme indépendant joue en sens inverse.

La part prise par les hommes dans le temps de travail professionnel global du ménage augmente de façon continue avec le nombre d'enfants, alors qu'elle a tendance à diminuer dans la contribution au travail domestique. Elle reste ainsi inférieure à 50 % dans le total des temps contraints, professionnel et domestique. Le seul domaine partagé de façon vraiment équitable est celui de la sociabilité : il s'agit en effet souvent d'activités réalisées en couple (cf. tableau 7).

Tableau 6
Temps moyen consacré au travail domestique et professionnel par les conjoints des couples bi-actifs (en heures et minutes par jour)

A - Couples bi-actifs à temps plein

	0 enfant		1 enfant		2 enfants		3 enfants	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Travail professionnel	6 h 50 mn	6 h 04 mn	6 h 14 mn	5 h 12 mn	6 h 42 mn	5 h 07 mn	6 h 56 mn	4 h 27 mn
Travail domestique	1 h 12 mn	2 h 54 mn	1 h 38 mn	4 h 04 mn	1 h 29 mn	4 h 17 mn	1 h 46 mn	4 h 39 mn
Temps total de travail contraint	8 h 02 mn	8 h 58 mn	7 h 52 mn	9 h 16 mn	8 h 11 mn	9 h 24 mn	8 h 42 mn	9 h 06 mn
Loisirs (extérieurs, intérieurs, TV)	2 h 57 mn	2 h 08 mn	2 h 59 mn	2 h 05 mn	2 h 41 mn	1 h 55 mn	2 h 41 mn	2 h 08 mn
Temps de sociabilité	1 h 31 mn	1 h 24 mn	1 h 16 mn	1 h 14 mn	1 h 23 mn	1 h 17 mn	0 h 59 mn	1 h 09 mn

B - Couples bi-actifs : homme à temps plein et femme à temps partiel

	0 enfant		1 enfant		2 enfants		3 enfants	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Travail professionnel	6 h 39 mn	2 h 54 mn	5 h 53 mn	2 h 54 mn	6 h 30 mn	3 h 28 mn	6 h 20 mn	2 h 41 mn
Travail domestique	1 h 12 mn	4 h 17 mn	1 h 25 mn	5 h 12 mn	1 h 29 mn	5 h 03 mn	1 h 28 mn	5 h 30 mn
Temps total de travail contraint	7 h 51 mn	7 h 11 mn	7 h 18 mn	8 h 06 mn	7 h 59 mn	8 h 31 mn	7 h 48 mn	8 h 11 mn
Loisirs (extérieurs, intérieurs, TV)	3 h 10 mn	2 h 50 mn	2 h 55 mn	2 h 32 mn	2 h 56 mn	2 h 18 mn	2 h 54 mn	2 h 23 mn
Temps de sociabilité	1 h 22 mn	1 h 42 mn	1 h 42 mn	1 h 35 mn	1 h 21 mn	1 h 25 mn	1 h 31 mn	1 h 39 mn

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

Tableau 7
Part de l'homme dans le temps total du ménage selon le nombre d'enfants

A - Couples bi-actifs à temps plein

En %

	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Temps professionnel	53,0	54,5	56,7	60,9
Temps domestique	29,2	28,7	25,8	27,5
Temps total de travail contraint	47,3	45,9	46,5	48,4
Loisirs (extérieurs, intérieurs, TV)	58,0	58,9	58,2	55,6
Temps de sociabilité	52,0	50,8	51,9	46,3

B - Couples bi-actifs : homme à temps plein et femme à temps partiel

En %

	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Temps professionnel	69,7	67,0	65,2	70,3
Temps domestique	21,7	21,5	22,8	20,9
Temps total de travail contraint	52,2	47,4	48,4	48,8
Loisirs (extérieurs, intérieurs, TV)	52,7	53,5	56,0	54,8
Temps de sociabilité	44,6	51,6	48,7	48,0

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

Dans les couples mono-actifs et dans ceux où la femme travaille à temps partiel, le temps domestique de l'homme est peu sensible aux caractéristiques de sa femme et de son ménage (cf. régressions sur les couples en annexe 2, tableau B). Contrairement aux hommes des couples bi-actifs à temps plein, le nombre et l'âge des enfants n'accroissent en rien sa participation. Le niveau de diplôme de leur femme n'a pas non plus d'incidence significative : quand elle travaille nettement moins ou pas du tout, elle ne peut pas faire jouer ce fait pour obtenir un partage plus équilibré des tâches. La complémentarité des rôles ou la domination masculine distinguent donc ces couples, alors que le cumul et un partage plus égalitaire concernent davantage les couples bi-actifs à temps plein.

Des associations conjugales qui favorisent l'homogamie des usages du temps

En qualifiant de « gros travailleurs » ceux qui sont dans le tercile supérieur de la distribution des temps de travail (en ne prenant en compte que les individus ayant décrit des journées de travail) et inversement de « petits travailleurs » ceux qui sont dans le tercile inférieur, l'hypothèse de cumul se vérifie aussi lorsque l'on croise les temps de travail des conjoints des couples bi-actifs. Les couples associant les gros travailleurs d'une part et les petits travailleurs de l'autre sont alors surreprésentés : les couples associant ces gros travailleurs représentent 16 % du total (ce qui est une fois et demi ce que l'on attendrait s'il n'y avait pas de liens privilégiés entre gros travailleurs, soit 12 %). Inversement, 15 % des couples associent ces petits travailleurs (12 % s'il n'y avait pas de liens).

La typologie peut certes paraître grossière mais elle vise simplement à mettre en évidence le

phénomène d'homogamie. Qui sont les couples de gros travailleurs dans lesquels les hommes travaillent 12,2 heures par jour en moyenne, les femmes 11,2 heures ? Comment occupent-ils le reste de leur temps ? Il s'agit plus souvent de couples sans enfant (38 % contre 32 % pour l'ensemble des couples bi-actifs à temps plein décrivant une journée de travail). Ils habitent plus souvent Paris (7 % contre 4 %) et la région parisienne (28 % contre 19 %). Les hommes et surtout les femmes travaillent plus souvent comme cadres supérieurs (22 % des hommes, 21 % des femmes). Les indépendants, réputés pour leurs longues durées du travail (35 % des hommes, 17 % des femmes contre 22 % et 15 % pour l'ensemble) sont aussi surreprésentés. Enfin, et cela ne surprend guère, leurs revenus globaux sont nettement supérieurs à ceux de l'ensemble des couples à deux revenus : 45 % gagnent plus de 3 200 euros (21 000 francs) par mois contre 32 % de l'ensemble.

Cet engagement professionnel intense des deux conjoints limite tous leurs autres temps – celui de sommeil, de sociabilité, de loisirs et de travail domestique – par rapport aux autres couples bi-actifs (cf. tableau 8). Les différences entre hommes et femmes sont toujours présentes et dans le même sens mais elles sont moins marquées en valeur absolue comme en valeur relative.

L'association conjugale des hommes et des femmes amateurs de loisirs extérieurs (sport, spectacles, promenades, etc.), intérieurs (lecture, radio, détente, etc.) ou de télévision est sans doute liée, là encore, au choix d'un conjoint qui partage les goûts de l'autre et à un effet d'entraînement. Elle semble plus évidente que pour l'activité professionnelle, les activités de loisirs se pratiquant plus souvent en couple que les activités professionnelles (à l'exception des indépendants qui travaillent ensemble). Ainsi,

Tableau 8
Les temps des hommes et des femmes dans les couples de gros travailleurs (en heures et minutes par jour)

	Gros travailleurs		Ensemble des bi-actifs		Différences H/F	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Gros travailleurs	Ensemble
Sommeil	7 h 25 mn	7 h 45 mn	7 h 50 mn	8 h 02 mn	- 0 h 20 mn	- 0 h 12 mn
Travail professionnel	12 h 15 mn	11 h 17 mn	9 h 42 mn	8 h 35 mn	0 h 58 mn	1 h 07 mn
Travail domestique	0 h 37 mn	1 h 40 mn	1 h 01 mn	2 h 49 mn	- 1 h 03 mn	- 1 h 48 mn
Total travail contraint	12 h 52 mn	12 h 57 mn	10 h 43 mn	11 h 24 mn	- 0 h 05 mn	- 0 h 41 mn
Sociabilité	0 h 33 mn	0 h 24 mn	0 h 50 mn	0 h 43 mn	0 h 09 mn	0 h 07 mn
Loisirs	1 h 17 mn	0 h 55 mn	1 h 59 mn	1 h 29 mn	0 h 22 mn	0 h 30 mn

Champ : couples bi-actifs décrivant une journée de travail (au moins 10 minutes consacrées au travail professionnel dans la journée) (n = 779).

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

par exemple, les hommes et les femmes qui consacrent du temps aux loisirs extérieurs représentent respectivement 24 % et 19 % de l'ensemble des conjoints bi-actifs à temps plein et 11 % des couples associant les deux (5 % s'il n'y avait pas de liens). Leurs caractéristiques diffèrent moins de celles de l'ensemble des couples bi-actifs que celles des gros travailleurs. Ils sont aussi, comme ces derniers, plus souvent diplômés du supérieur. Ils travaillent, en revanche, plus souvent dans le secteur public et sont rarement à leur compte. Ces couples sont plus égalitaires dans le domaine domestique : le taux de participation des hommes au total du temps consacré à ce travail atteint 29 % dans les couples bi-actifs. On est encore loin de la parité !

La tendance à l'association conjugale d'hommes et de femmes qui consacrent le plus (ou le moins) de temps au travail domestique est perceptible mais beaucoup moins nette que pour les autres temps : 14 % de couples où l'homme et la femme sont dans les terciles supérieurs des temps domestiques (ils seraient 11 % s'il n'y avait pas de liens) et 9 % dans les terciles inférieurs (9 % sans lien). Mais il faut remarquer que les moyennes de temps domestique dans les ménages à fort temps domestique sont de 3,8 heures pour les hommes et 7,2 heures pour leurs conjointes. Les temps domestiques restent, en effet, peu partagés (et sans doute moins élastiques) : même dans ces couples bi-actifs à temps plein où l'homme participe fortement au

travail domestique, il n'atteint que 34 % du temps total du ménage. Comme supposé, la règle d'homogamie du rapport et de l'usage des temps consacrés au travail domestique est peu vérifiée.

*

* *

L'analyse présentée ici s'écarte d'une pure modélisation économique. Les revenus ne sont introduits que comme l'un des paramètres. Ceci correspond à l'hypothèse que les modèles culturels dans lesquels les personnes baignent comptent autant ou plus que les ressources pour expliquer les comportements. Cette interprétation est confortée par l'effet nettement plus important, toutes choses égales par ailleurs, du niveau d'instruction par rapport au revenu.

Cette étude a bien entendu ses limites. Contrairement à celle de Gronau et Hamermesh (2001), elle ne prend en compte que des données françaises et n'envisage aucune comparaison internationale. Mais ces résultats montrent bien l'existence d'un type de pratiques caractérisé par la diversification des activités et leur cumulativité, ce qui entraîne un rythme de vie intense et une certaine homogamie du mode de vie, homogamie qui trouve toutefois ses limites dans le partage du travail domestique. □

Les auteurs remercient un relecteur de la revue, Christian Back ainsi que Catherine Sofer (Professeur d'économie à l'Université Paris I) pour leurs nombreux commentaires.

BIBLIOGRAPHIE

Becker G.S. (1993), *A Treatise on the Family*, Harvard University Press (1^{re} édition en 1981).

Bozon M. 1990, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie. II Modes d'entrée dans la vie adulte et représentations du conjoint », *Population*, vol. 45, n° 3, pp. 565-602.

Degenne A., Grimler G., Lebeaux M.-O. et Lemel Y. (1997), « La production domestique atténue-t-elle la pauvreté ? », *Économie et statistique*, n° 308-309-310, pp. 159-186.

Delphy C. et Leonard D. (1992), *Familiar exploitation: A new analysis of marriage in contemporary western societies*, Cambridge, Polity Press, 301 p.

Donnat O. (1999), « La stratification sociale des pratiques culturelles », *Revue Française de Sociologie*, XL-1, pp. 111-119.

Dumazedier J. (1967), *Vers une civilisation des loisirs*, Éditions du Seuil, 318 p.

Erickson B.H. (1996), « Culture, Class and Connections », *American Journal of Sociology*, 102-1, pp. 217-251.

Fermanian D. et Lagarde S. (1999), « Les horaires de travail dans les couples », *Économie et Statistique*, n° 321-322, pp. 89-110.

Gershuni J. et Sullivan O. (1998), « The Sociological Use of Times Diary Analysis », *European Sociological Review*, vol. 14, pp. 69-85.

Gronau R. et Hamermesh D.S. (2001), « The Demand for Variety: A Household Production Perspective », Cambridge Ma., National Bureau of Economic Research, working paper 5809.

Kaufman J.-C. (1994), *La sociologie du couple*, collection Que sais-je ?, n° 2 787, PUF.

Laporte R. (1999), *Sports et réseaux sociaux*, Thèse de doctorat, Université Paris V.

Singly (de) F. (2000), *Libres ensemble*, Éditions Nathan.

Sofer C. (1999), « Modélisations économiques de la prise de décision dans la famille », CRESEP, Université d'Orléans, Annexe A au rapport de B. Majnoni d'Intignano (dir.), *Égalité entre femmes et hommes : aspects économiques*, La Documentation française.

INDICATEURS DE PRATIQUES ISSUS DU QUESTIONNAIRE AU NIVEAU INDIVIDUEL

Tableau A

Variétés des pratiques domestiques « pures » au cours des quatre dernières semaines (cours, cuisine ordinaire, vaisselle, ménage courant, repassage)

		Effectifs non pondérés	% pondérés
0	0 ou 1 activité domestique « pure »	3 524	19,6
1	2 à 4 activités domestiques « pures »	6 341	40,7
2	5 activités domestiques « pures »	6 326	39,7

Tableau B

Variétés des pratiques de semi-loisirs au cours des quatre dernières semaines (bricolage, jardinage)

		Effectifs non pondérés	% pondérés
0	0 activité de semi-loisirs	7 785	47,4
1	1 activité de semi-loisirs	5 233	32,9
2	2 activités de semi-loisirs	3 173	19,7

Tableau C

Variétés des pratiques culturelles dans les quatre dernières semaines (cinéma, théâtre/concert/ballet, exposition d'art/musée, bibliothèque, spectacle sportif, parc d'attraction/excursion, autre divertissement)

		Effectifs non pondérés	% pondérés
0	0 pratique culturelle	7 138	41,6
1	1 pratique culturelle	4 260	26,9
2	2 pratiques culturelles différentes ou plus	4 793	31,4

Tableau D

Variétés des pratiques sportives dans les quatre dernières semaines (course à pied, cyclisme, tennis/squash/badminton/tennis de table, natation, gymnastique, jeux d'équipe, autres sports)

		Effectifs non pondérés	% pondérés
0	0 pratique sportive	8 979	53,8
1	1 pratique sportive	4 284	27,1
2	2 pratiques sportives différentes ou plus	2 928	18,0

Tableau E

Participation à des associations

		Effectifs non pondérés	% pondérés
0	Aucune	10 880	66,3
1	Au moins une en tant que membre	3 723	23,7
2	Au moins une en tant que responsable	1 588	10,0

Tableau F
Indicateur global de variété de pratique au niveau individuel*

	Effectifs non pondérés	% pondérés		Effectifs non pondérés	% pondérés
0	708	2,2	6	1 705	11,1
1	1 214	7,5	7	1 020	6,5
2	2 787	17,2	8	497	3,2
3	2 997	18,8	9	160	1,1
4	2 748	17,5	10	25	0,2
5	2 330	14,9			

* C'est la somme des indicateurs de variétés de pratiques dans les domaines suivants : domestique « pur », semi-loisirs, culture, sport, associations. Cet indicateur varie de 0 à 10.
Pour les régressions logistiques, on a effectué les regroupements suivants : 0-1 / 2-3 / 4-5 / 6-7 / 8-10.

Tableau G
Diversité des pratiques des individus de 15 ans et plus, personnes de référence, conjoints ou enfants d'un ménage : régressions logistiques ordonnées (n = 16 191)

	Domestique « pur »			Semi-loisirs			Pratiques culturelles		
	Coef.	Signif. (1)	Odds ratio	Coef.	Signif. (1)	Odds ratio	Coef.	Signif. (1)	Odds ratio
Femme	3,11	****	22,362	- 1,30	****	0,273	0,06		1,061
Homme	Réf.			Réf.			Réf.		
Seul(e)	1,30	****	3,680	- 0,28	****	0,755	0,53	****	1,706
Couple sans enfant	Réf.			Réf.			Réf.		
Couple 1 enfant	- 0,49	****	0,611	- 0,22	****	0,802	- 0,33	****	0,720
Couple 2 enfants	- 0,52	****	0,593	- 0,04	*	0,960	- 0,12	*	0,889
Couple 3 enfants ou +	- 0,60	****	0,546	- 0,16		0,852	- 0,14	*	0,868
Monoparent	- 0,15		0,859	- 0,07		0,932	0,12		1,125
Autre	0,19		1,204	- 0,08		0,921	0,19		1,211
Enfant < 3 ans	0,35	****	1,422	0,13	*	1,142	- 0,53	****	0,587
Pas d'enfant < 3 ans	Réf.			Réf.			Réf.		
Strate rurale	Réf.			Réf.			Réf.		
Strate UU < 20 000 hab.	0,11	*	1,116	- 0,39	****	0,680	0,07		1,072
Strate UU < 100 000 hab.	- 0,02		0,979	- 0,66	****	0,518	0,06		1,058
Strate UU > 100 000 hab.	0,04		1,042	- 0,82	****	0,439	0,21	****	1,234
Strate Paris	- 0,14		0,865	- 1,83	****	0,160	0,30	**	1,352
Strate aggro. Paris	0,07		1,070	- 0,97	****	0,378	0,01		1,014
Revenu (2) < 3 500 (534)	- 0,45	***	0,639	- 0,22		0,804	- 0,86	****	0,424
Revenu 3 500-< 7 000 (1 067)	- 0,14	*	0,869	- 0,20	***	0,819	- 0,50	****	0,607
Revenu 7 000-< 10 000 (1 524)	- 0,04		0,959	- 0,09		0,915	- 0,20	****	0,822
Revenu 10 000-< 14 000 (2 134)	Réf.			Réf.			Réf.		
Revenu 14 000-< 17 500 (2 668)	- 0,00		0,998	0,03		1,032	0,15	**	1,158
Revenu 17 500-< 21 000 (3 201)	0,01		1,009	0,15	*	1,160	0,46	****	1,583
Revenu 21 000-< 35 000 (5 336)	- 0,24	****	0,785	0,21	***	1,231	0,44	****	1,546
Revenu > 35 000	- 0,61	****	0,541	0,32	***	1,382	0,63	****	1,887
Revenu NR	- 0,69	****	0,500	- 0,26	*	0,774	- 0,18		0,832
< 25 ans	- 0,95	****	0,386	- 1,26	****	0,283	0,47	****	1,598
25-34 ans	- 0,11		0,899	- 0,52	****	0,596	0,22	****	1,247
35-44 ans	Réf.			Réf.			Réf.		
45-54 ans	- 0,22	***	0,805	0,14	**	1,151	- 0,41	****	0,661
55-64 ans	- 0,56	****	0,569	0,22	**	1,245	- 0,57	****	0,564
65 ans et plus	- 1,29	****	0,275	- 0,52	****	0,597	- 1,14	****	0,320
Sans diplôme	Réf.			Réf.			Réf.		
CEP, DFEO	0,26	****	1,299	0,16	**	1,173	0,36	****	1,432
BEPC	0,12		1,123	0,31	****	1,365	0,81	****	2,239
CAP, BEP	0,20	***	1,222	0,43	****	1,541	0,58	****	1,787
Bac technique	0,28	**	1,327	0,53	****	1,704	0,89	****	2,443
Bac général	0,14		1,146	0,27	****	1,316	1,08	****	2,937
Bac + 2	0,27	***	1,312	0,56	****	1,751	1,40	****	4,069
> bac + 2	0,08		1,079	0,28	****	1,324	1,45	****	4,282
Actif occupé public	Réf.			Réf.			Réf.		
Actif occupé privé	- 0,23	****	0,797	- 0,09		0,910	- 0,20	****	0,818
Actif occupé indép.	- 0,73	****	0,482	- 0,34	****	0,713	- 0,24	***	0,784
Chômeur	0,16		1,168	0,03		1,033	- 0,12		0,884
Étudiant	- 0,84	****	0,431	- 0,52	****	0,596	0,51	****	1,663
Retraité	0,22	*	1,240	0,41	****	1,505	0,10		1,110
Autres inactifs	0,30	****	1,354	- 0,05		0,954	- 0,33	****	0,719
- 2 Log L (39 ddl)			9 760,12			3 960,20			3 963,06

1. Seuil de significativité : * : < 0,05 ; ** : < 0,01 ; *** : < 0,001 ; **** : < 0,0001.

2. Les équivalents en euros des bornes supérieures des revenus mensuels en francs sont donnés entre parenthèses.

Tableau G (suite)

	Pratiques sportives			Pratique associative			Indicateur global de pratiques		
	Coef.	Signif. (1)	Odds ratio	Coef.	Signif. (1)	Odds ratio	Coef.	Signif. (1)	Odds ratio
Femme <i>Homme</i>	- 0,37 <i>Réf.</i>	****	0,693	- 0,40 <i>Réf.</i>	****	0,669	0,21 <i>Réf.</i>	****	1,233
Seul(e) <i>Couple sans enfant</i>	0,23 <i>Réf.</i>	****	1,263	0,42 <i>Réf.</i>	****	1,522	0,55 <i>Réf.</i>	****	1,725
Couple 1 enfant	- 0,36	****	0,697	- 0,10		0,905	- 0,49	****	0,611
Couple 2 enfants	- 0,30	****	0,744	0,08		1,084	- 0,28	****	0,759
Couple 3 enfants ou +	- 0,33	****	0,717	0,15	*	1,162	- 0,37	****	0,692
Monoparent	- 0,12		0,885	- 0,03		0,967	- 0,06		0,942
Autre	- 0,19		0,825	0,38	*	1,458	0,05		1,048
Enfant < 3 ans <i>Pas d'enfant < 3 ans</i>	- 0,28 <i>Réf.</i>	****	0,754	- 0,29 <i>Réf.</i>	****	0,748	- 0,22 <i>Réf.</i>	***	0,799
<i>Strate rurale</i>	<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>		
Strate UU < 20 000	0,14	**	1,145	- 0,12	*	0,888	- 0,08		0,919
Strate UU < 100 m	- 0,09		0,911	- 0,32	****	0,725	- 0,33	****	0,718
Strate UU > 100 m	0,04		1,040	- 0,30	****	0,739	- 0,28	****	0,756
Strate Paris	- 0,60	****	0,549	- 0,95	****	0,387	- 0,96	****	0,383
Strate agglo. Paris	- 0,31	****	0,735	- 0,66	****	0,519	- 0,62	****	0,537
Revenu (2) < 3 500 (534)	- 0,70	****	0,494	- 0,59	****	0,555	- 0,77	****	0,462
Revenu 3 500-< 7 000 (1 067)	- 0,37	****	0,688	- 0,24	***	0,786	- 0,43	****	0,648
Revenu 7 000-< 10 000 (1 524)	- 0,20	****	0,815	- 0,16	**	0,853	- 0,22	****	0,800
<i>Revenu 10 000-< 14 000 (2 134)</i>	<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>		
Revenu 14 000-< 17 500 (2 668)	0,03	****	1,026	0,09		1,093	0,10	*	1,109
Revenu 17 500-< 21 000 (3 201)	0,33	****	1,390	0,27	****	1,311	0,42	****	1,525
Revenu 21 000-< 35 000 (5 336)	0,32	****	1,378	0,25	****	1,290	0,39	****	1,480
Revenu > 35 000	0,72		2,055	0,32	***	1,383	0,56	****	1,757
Revenu NR	- 0,16		0,852	- 0,44	***	0,643	- 0,48	****	0,616
< 25 ans	0,17	*	1,187	- 0,41	****	0,667	- 0,52	****	0,597
25-34 ans	0,13	*	1,132	- 0,30	****	0,743	- 0,15	**	0,859
<i>35-44 ans</i>	<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>		
45-54 ans	- 0,43	****	0,652	- 0,21	***	0,814	- 0,39	****	0,678
55-64 ans	- 0,56	****	0,569	0,04		1,042	- 0,46	****	0,631
65 ans et plus	- 1,19	****	0,306	- 0,09		0,913	- 1,32	****	0,267
<i>Sans diplôme</i>	<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>		
CEP, DFEO	0,22	***	1,243	0,24	***	1,270	0,36	****	1,429
BEPC	0,70	****	2,014	0,69	****	1,990	0,84	****	2,326
CAP, BEP	0,44	****	1,550	0,53	****	1,698	0,68	****	1,977
Bac technique	0,59	****	1,797	0,73	****	2,074	0,99	****	2,702
Bac général	0,61	****	1,846	0,83	****	2,289	1,01	****	2,741
Bac + 2	0,85	****	2,335	1,12	****	3,067	1,43	****	4,190
> bac + 2	0,91	****	2,473	1,17	****	3,227	1,36	****	3,902
<i>Actif occupé public</i>	<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>		
Actif occupé privé	- 0,34	****	0,715	- 0,43	****	0,651	- 0,39	****	0,676
Actif occupé indép.	- 0,51	****	0,603	- 0,21	**	0,811	- 0,67	****	0,511
Chômeur	- 0,19	*	0,826	- 0,53	****	0,586	- 0,19	*	0,828
Étudiant	0,49	****	1,631	0,10		1,102	0,08		1,082
Retraité	0,07		1,070	0,12		1,126	0,23	**	1,263
Autres inactifs	- 0,22	**	0,806	- 0,17	*	0,847	- 0,21	**	0,809
- 2 Log L (39 ddl)			2 345,92			1 274,04			2 747,91

1. Seuil de significativité : * : < 0,05 ; ** : < 0,01 ; *** : < 0,001 ; **** : < 0,0001.

2. Les équivalents en euros des bornes supérieures des revenus mensuels en francs sont donnés entre parenthèses.

Lecture : Les lignes marquées « Réf. » correspondent aux modalités de référence des variables ; les coefficients associés sont nuls.
Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

RÉGRESSIONS LINÉAIRES SUR LES COUPLES*

Tableau A
Temps domestique de l'homme et de la femme dans les couples bi-actifs

	Couples bi-actifs (homme et femme à temps plein)				Couples bi-actifs (homme à temps plein – femme à temps partiel)			
	Homme		Femme		Homme		Femme	
	Coef.	Signif. (1)	Coef.	Signif. (1)	Coef.	Signif. (1)	Coef.	Signif. (1)
Constante	126,71	****	334,80	****	94,12	****	290,25	****
Couple sans enfant	-		-		-		-	
Couple avec un enfant	18,71	**	43,15	****	- 9,02		40,09	**
Couple avec 2 enfants	18,02	*	63,03	****	- 4,88		43,82	**
Couple avec 3 enfants	43,07	****	78,93	****	- 10,40		65,37	***
Enfant < 3 ans	42,54	****	77,12	****	30,07	**	64,12	****
Strate rurale	-		-		-		-	
Strate UU < 20 000 hab.	3,58		- 8,66		22,71	*	- 2,09	
Strate UU < 100 000 hab.	12,54		- 15,55		20,18		7,21	
Strate UU > 100 000 hab.	12,92		- 7,95		8,64		6,72	
Strate Paris	22,41		- 27,25		17,60		- 26,07	
Strate agglomération de Paris	29,32	****	- 29,54	**	13,39		5,72	
Revenu (2) < 7 000 (1 067)	- 16,83		- 7,38		- 27,49		- 46,56	
Revenu 7 000 –< 10 000 (1 524)	- 14,13		23,10		8,60		23,38	
Revenu 10 000 –< 14 000 (2 134)	-		-		-		-	
Revenu 14 000 –< 17 500 (2 668)	- 5,69		7,42		- 0,33		- 11,55	
Revenu 17 500 –< 21 000 (3 201)	- 2,96		- 3,07		26,39	*	- 0,08	
Revenu 21 000 –< 35 000 (5 336)	- 18,10		- 22,14	*	0,47		- 27,61	
Revenu 35 000 et plus	- 43,84	***	- 37,41	*	- 7,43		8,50	
Revenu NR	- 5,98		9,17		- 34,68		- 19,10	
Caractéristiques homme								
< 25 ans	- 37,88		- 37,95		7,58		- 53,40	
25-34 ans	- 11,65		- 1,62		31,89		10,19	
35-44 ans	- 13,54		3,72		31,38		33,83	
45-54 ans	- 18,41		- 3,45		- 1,42		15,59	
55 ans et plus	-		-		-		-	
Sans diplôme	-		-		-		-	
CEP, DFEO	- 16,51		- 14,90		- 13,33		20,26	
BEPC	1,53		- 13,27		- 11,81		1,70	
CAP, BEP	- 3,77		- 19,19		0,56		23,72	
Bac technique	9,97		- 6,75		- 1,91		11,56	
Bac général	- 0,97		3,56		3,49		- 11,87	
Bac + 2	- 12,25		- 20,77		3,03		12,65	
> Bac + 2	- 8,72		- 13,25		17,95		4,86	
Actif occupé public	-		-		-		-	
Actif occupé privé	- 15,83	**	1,11		- 27,55	***	- 8,56	
Actif indépendant	- 29,76	***	- 3,35		- 26,01	*	1,24	
Journée de travail décrite	- 96,71	****	29,11	****	- 85,61	****	67,86	****
Caractéristiques femme								
< 25 ans	- 12,62		- 51,77		7,35		- 41,98	
25-34 ans	12,64		- 59,72	*	7,50		- 20,93	
35-44 ans	12,47		- 43,26	*	25,13		- 34,02	
45-54 ans	20,35		- 16,27		38,41		- 16,79	
55 ans et plus	-		-		-		-	
Sans diplôme	-		-		-		-	
CEP, DFEO	- 2,70		15,21		1,62		15,79	
BEPC	- 0,65		4,75		1,61		- 26,63	
CAP, BEP	9,65		6,67		7,02		- 24,99	
Bac technique	19,86		12,67		- 0,43		- 47,62	*
Bac général	9,99		- 17,84		2,56		- 43,48	*
Bac + 2	22,89	*	- 2,61		15,12		- 11,36	
> Bac + 2	37,96	**	- 22,14		25,49		- 34,57	
Actif occupé public	-		-		-		-	
Actif occupé privé	- 1,37		5,02		- 1,78		1,42	
Actif indépendant	1,79		16,14		-		-	
Journée de travail décrite	19,63	***	- 173,96	****	21,42	**	- 138,33	****

1. Seuil de significativité : * : < 0,05 ; ** : < 0,01 ; *** : < 0,001 ; **** : < 0,0001.

2. Les équivalents en euros des bornes supérieures des revenus mensuels en francs sont donnés entre parenthèses.

Tableau B
Temps domestique de l'homme et de la femme dans les couples mono-actifs et retraités

	Couples mono-actifs (homme à temps plein)				Couples de retraités			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Coef.	Signif. (1)	Coef.	Signif. (1)	Coef.	Signif. (1)	Coef.	Signif. (1)
Constante	113,21	****	282,78	****	86,13	****	366,89	****
Couple sans enfant	-		-		16,29		- 35,13	**
Couple avec un enfant	- 5,15		21,51		-		-	
Couple avec 2 enfants	1,31		46,74	*	-		-	
Couple avec 3 enfants	- 11,25		83,10	****	-		-	
Enfant < 3 ans	20,66		31,97		-		-	
Strate rurale	-		-		-		-	
Strate UU < 20 000	3,26		- 1,14		6,64		- 3,44	
Strate UU < 100 000	- 9,15		1,22		0,41		9,57	
Strate UU > 100 000	- 2,44		15,32		17,12	*	- 18,91	
Strate Paris	- 18,85		- 12,43		1,90		- 16,06	
Strate agglomération de Paris	21,33		- 8,17		13,85		- 16,40	
Revenu (2) < 7 000 (1 067)	13,04		- 6,22		- 10,65		- 24,17	*
Revenu 7 000 -< 10 000 (1 524)	- 13,06		- 8,61		3,15		2,68	
Revenu 10 000 -< 14 000 (2 134)	-		-		-		-	
Revenu 14 000 -< 17 500 (2 668)	2,73		0,02		3,75		14,70	
Revenu 17 500 -< 21 000 (3 201)	12,46		15,09		15,22		- 2,48	
Revenu 21 000 -< 35 000 (5 336)	- 13,12		- 20,01		12,81		- 1,27	
Revenu 35 000 et plus	- 3,52		34,02		14,73		- 53,09	
Revenu NR	- 17,59		59,48		- 10,86		7,55	
Caractéristiques homme								
< 25 ans	- 4,63		- 53,82		-		-	
25-34 ans	- 8,10		5,26		-		-	
35-44 ans	- 3,94		- 33,47		-		-	
45-54 ans	7,53		- 27,34		-		-	
55-64 ans	-		-		-		-	
65 ans et plus	-		-		0,71		- 9,86	
Sans diplôme	-		-		-		-	
CEP, DFEO	10,77		37,05		- 7,60		- 6,55	
BEPC	19,72		- 26,87		15,17		- 16,93	
CAP, BEP	17,94		0,54		- 0,64		- 0,08	
Bac technique	- 8,22		19,45		- 1,32		- 26,58	
Bac général	15,02		17,71		9,23		- 13,70	
Bac + 2	13,52		22,98		6,33		- 29,37	
> Bac + 2	38,42	*	1,59		- 16,51		- 39,65	*
Actif occupé public	-		-		-		-	
Actif occupé privé	- 18,46	*	- 12,02		-		-	
Actif indépendant	- 18,24		- 32,85		-		-	
Journée de travail décrite	- 87,95	****	87,67	****	-		-	
Caractéristiques femme								
< 25 ans	61,67		32,39		-		-	
25-34 ans	42,36		36,22		-		-	
35-44 ans	22,26		46,40		-		-	
45-54 ans	3,86		8,27		-		-	
55-64 ans	-		-		-		-	
65 ans et plus	-		-		3,05		- 17,71	
Sans diplôme	-		-		-		-	
CEP, DFEO	- 8,96		37,11		10,35		4,07	
BEPC	- 14,86		8,98		18,43		6,08	
CAP, BEP	- 3,37		24,82		22,05		- 1,10	
Bac technique	- 20,34		91,14	**	12,58		54,63	
Bac général	16,16		41,38		8,82		2,33	
Bac + 2	13,84		- 16,55		5,69		35,00	
> Bac + 2	11,62		25,34		28,60		0,18	

1. Seuil de significativité : * : < 0,05 ; ** : < 0,01 ; *** : < 0,001 ; **** : < 0,0001.

2. Les équivalents en euros des bornes supérieures des revenus mensuels en francs sont donnés entre parenthèses.

* Régressions effectuées par résolution d'équations simultanées pour les hommes et les femmes (procédure SYSLIN de SAS).
 Lecture : dans les couples bi-actifs, le temps domestique de l'homme augmente de 18,71 minutes pour un couple avec un enfant, par rapport à un couple sans enfant, à autres caractéristiques constantes ; dans les mêmes conditions, le temps domestique de la femme augmente de 43,15 minutes.

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

